

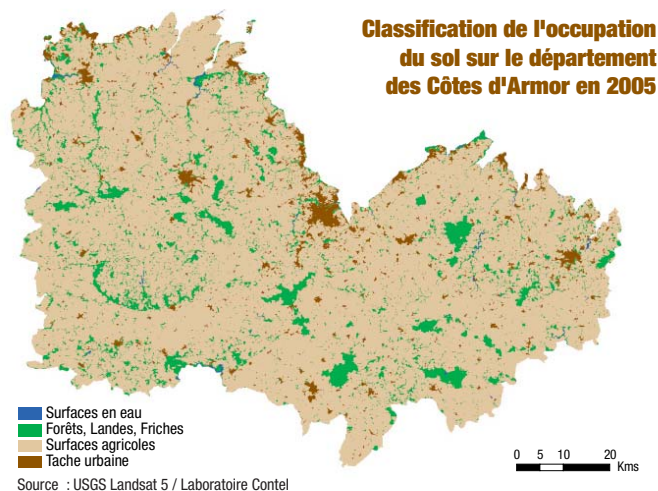
# le bois

- 85.200 hectares boisés, soit 12% du territoire costarmoricain
- Environ 3.000 personnes employées : exploitations forestières, scieries, métiers du bois, construction

## ➤ Progression de la forêt

En 2008, la superficie boisée du département est estimée à 85.200 hectares, soit environ un quart de la forêt bretonne. Le taux de boisement<sup>(1)</sup>, évalué à 12% (identique à la moyenne régionale) est plus faible que la moyenne nationale (28%). Cependant, conséquence de la libération de terres par l'agriculture et par une politique active de plantation et d'entretien, la forêt costarmoricaine s'accroît régulièrement. Elle a doublé au cours des 40 dernières années, enregistrant notamment une forte progression entre 1981 et 2003 (+18.000 ha).

Les formations boisées de production<sup>(2)</sup> représentent près de 98% de la superficie globale. Elles sont constituées à 70% de feuillus, notamment de chênes, et à 30% de conifères, principalement d'épicéa de Sitka. Les autres formations boisées (2%) sont destinées à l'agrément ou à la protection. Presque entièrement privée<sup>(3)</sup>, la forêt des Côtes d'Armor est très morcelée : la majorité des propriétés bretonnes a une superficie inférieure à 10 ha.



## ➤ En 10 ans, la récolte commercialisée a augmenté de 36%

En 2007, la récolte costarmoricaine de bois s'est élevée à 159.000 m<sup>3</sup>, dont 75% en bois d'œuvre<sup>(4)</sup>, 15% en bois d'industrie<sup>(5)</sup> et 10% en bois énergie<sup>(6)</sup>.

A noter que la commercialisation de bois de chauffage, sous la forme traditionnelle de bûches, s'opère en circuit direct et échappe en grande partie aux statistiques.

En dix ans, la récolte de bois d'œuvre a progressé de 80%. Dans le même temps, celle de bois d'industrie chutait de 40%.

Au regard des estimations concernant les disponibilités<sup>(7)</sup> en bois (de 310.000 à 330.000 m<sup>3</sup> par an en 2017), la forêt costarmoricaine dispose d'importantes potentialités de développement et de valorisation, aussi bien au niveau des activités de première que de seconde transformation.

## ➤ Les emplois dans le secteur de l'exploitation forestière

L'exploitation forestière proprement dite n'emploie qu'un très petit nombre de salariés (16 permanents en 2007) auquel s'ajoute une trentaine d'entrepreneurs forestiers,

souvent chefs d'entreprise unipersonnelle, dont l'exploitation forestière constitue l'unique activité. Les entreprises de ce secteur réalisent des travaux de reboisement, d'entretien, d'abattage, de débardage...

## ➤ Les activités de première transformation du bois

Environ la moitié de la grume est transformée en bois scié. Les sous produits (sciures, écorces, chutes de sciages...) sont aujourd'hui valorisés de différentes façons : trituration, paillage, compostage, chauffage...

Le nombre de scieries a fortement diminué au cours des dernières décennies. Elles étaient 59 en 1976, 40 en 1988, 24 en 1997. Une quinzaine fonctionne actuellement, dont la moitié avec cette seule activité. 70 salariés permanents y sont employés.

La standardisation des marchés, la spécialisation des compétences et la forte concurrence des grosses scieries situées à l'étranger, notamment en Allemagne et au Nord de l'Europe, capables de fournir aux entreprises de transformation les quantités et qualités de bois voulues avec des délais et des prix compétitifs, sont les principales causes de la disparition des petites structures locales.

Cependant, l'amélioration de la productivité de ces entreprises a conduit à une augmentation très sensible des volumes de sciage (61.400 m<sup>3</sup> en 2006, soit +30% en 10 ans).

## ➤ Les activités de seconde transformation du bois

Près de 3.000 salariés travaillaient en 2008<sup>(8)</sup> dans les activités de seconde transformation du bois, principalement dans la fabrication d'emballages légers ou lourds, la construction et l'ameublement.

## ➤ L'emballage

Lié aux activités légumières, maraîchères et maritimes, fortement présentes en Côtes d'Armor, l'emballage léger est le produit traditionnel de la filière bois costarmoricaine. Fabriqués à partir de peupliers, majoritairement importés d'autres régions françaises, ces cageots, cagettes et bourriches ont été fortement concurrencés par le carton et le plastique. Aujourd'hui leur faible coût et leur caractère écologique en font un produit apprécié des clients locaux. Les établissements Houée et Rault de Landébia, Norman de Taden et Samson implantés à Plancoët et à Ploumagoar sont les principaux fabricants. Ils emploient chacun plus de 50 salariés. La fabrication d'emballages lourds (palettes, caisses) est réalisée à partir des sciages de résineux de la région. Réutilisables, réparables, recyclables, les palettes sont employées par les industriels d'à peu près tous les secteurs. Elles sont généralement de dimensions hors standards, adaptées à une clientèle industrielle locale. Les ateliers de montage de palettes sont souvent associés aux scieries (Scierie Hamon de Merdrignac).

Ils peuvent également être associés à la collecte, la restauration et la revente de palettes d'occasion (Société REI de Saint-Hervé).

La fabrication d'emballages en carton ne concerne que deux entreprises de plus de 10 salariés en Côtes d'Armor : Les Cartonnages Gourio et Les Ateliers des Landes.

Au total, les activités de fabrication d'emballages emploient près de 450 salariés.

(1) Superficie boisée / superficie totale  
(2) Surface de plus de 4 ha et largeur d'au moins 25 m, sans avoir comme fonction principale la protection ou le loisir.  
(3) A peine 10% sont des forêts domaniales, départementales, communales ou assimilées.  
(4) Destiné à être scié, tranché ou déroulé, il est utilisé pour la construction ou, selon la qualité, pour l'ébénisterie et menuiserie fine.  
(5) Bois non transformé destiné à des emplois industriels (poteaux, piquets, panneaux, pâte à papier...)  
(6) Bois utilisé pour le chauffage, ainsi que les sous-produits et déchets de transformation.  
(7) Quantité totale de bois que l'on pourra prélever pendant une période donnée, dans une zone donnée, en appliquant des règles raisonnables de gestion.  
(8) Fichier entreprises CAD22

## ↳ La construction

L'utilisation du bois dans la construction constitue le débouché essentiel de la filière en termes d'emplois et de volume.

Le bois est majoritairement importé via les ports de Saint-Malo, Nantes et de Saint-Brieuc. Dans ce dernier, les entrées de bois scié (37.000 tonnes en 2008) représentent près de 10% de l'ensemble du trafic. Longtemps limité à la charpente, la menuiserie et l'agencement intérieur, le bois va désormais jusqu'à constituer l'ossature même des bâtiments. Ces constructions, préfabriquées en atelier et installées en quelques jours, font appel à des procédés de fabrication industriels et constituent une opportunité pour les acteurs bretons de la filière bois. En 2008, la construction bretonne de maisons en bois représentait 10,3% de la part de marché, soit deux fois plus qu'en 2006. L'utilisation du bois s'étend également à la construction de bâtiments publics ou tertiaires. Il constitue une solution pour la rénovation des constructions existantes (éco-rénovation). Cependant, dans ce secteur en pleine mutation, les entreprises locales sont concurrencées par les opérateurs industriels qui maîtrisent les techniques innovantes.

En 2008, 1.900 salariés travaillaient dans près de 400 entreprises de charpente et menuiserie tous matériaux. L'entreprise Flin et le Groupe Rose (3 établissements à Lamballe : Rose-Eludis Charpente, Rose loisirs et Protac Ouest) sont les plus gros employeurs.

## ↳ L'ameublement

Le secteur de l'ameublement réunit tous les types de meubles, qu'ils soient en bois ou non, et regroupe la fabrication de meubles, l'agencement de cuisines, de bureaux, de magasin, la décoration intérieure...

En Côtes d'Armor, une dizaine d'entreprises de plus de 10 salariés (soit environ 200 salariés) a pour activité principale la fabrication de meubles en bois. La plus importante, Les Meubles Ménard emploie une centaine de personnes.

## ↳ Le bois-énergie

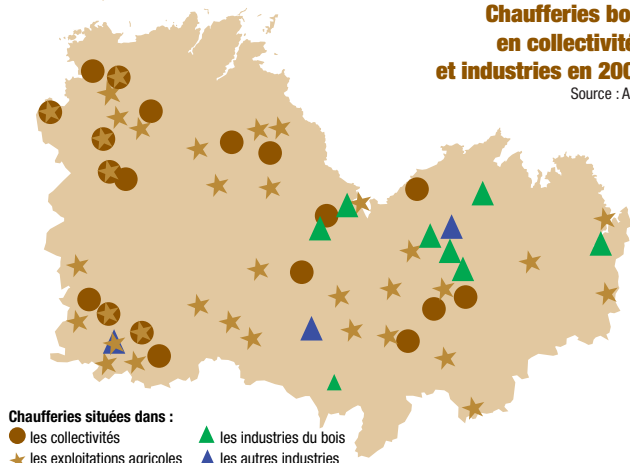
11.510 m<sup>3</sup> de bois-énergie, utilisé comme combustible, ont été récoltés en 2007. Le bois énergie provient directement de la forêt (bûches, rondins), ou résulte de la récupération des déchets de l'industrie (copeaux, sciure, écorces, bois de rebut). Ces sous-produits, issus de bois non traités, sont valorisés sous différentes formes (plaquettes, granulés, bûches condensées...) et alimentent en combustibles des chaudières individuelles, urbaines ou industrielles.

L'utilisation du bois de rebut comme combustible est difficile à estimer. Les entreprises spécialisées dans le recyclage des produits combinent généralement l'ensemble des matériaux (ferraille, bois, carton, papier, palettes, caoutchouc, plastique...). Cependant, concernant les seuls déchets de chantiers, on estime que le bois de démolition représente 9% de la masse totale des déchets de chantier et qu'environ 50% de ce bois de rebut peut être valorisable en bois-énergie.

L'association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement (AILE) considère que la filière bois-énergie crée 3 à 4 fois plus d'emplois que les filières énergétiques classiques. Elle estime à un emploi permanent par an l'activité liée à l'approvisionnement et l'entretien d'une chaudière bois de 1 MW<sup>(9)</sup>.

Entre 1995, date de la mise en place du premier Plan bois-énergie Bretagne, et 2006, les Côtes d'Armor ont bénéficié de 1,9 million d'€ d'aides pour l'installation de chaudières bois en collectivités et industries (soit une trentaine de chaudières) et de 0,3 million d'€ pour une quarantaine de chaudières dans le domaine agricole.

**Chaudières bois en collectivités et industries en 2007**  
Source : AILE



## ↳ Les autres produits connexes du bois

En 2007, plus de 42.000 tonnes de plaquettes et de chutes brutes ont été commercialisées en Côtes d'Armor pour la trituration (fabrication de panneaux de particules à partir des sous-produits de sciage). Faute d'unité de transformation industrielle, cette production n'est pas valorisée en Côtes d'Armor. La seule unité de trituration en Bretagne, Armor Panneaux, est située à La Chapelle-Caro (56).

Le paillage constitue un autre débouché pour les copeaux de bois. Créée en 2008 à Planguenoual, la SCIC Energies Renouvelables transforme le bois issu de l'entretien des haies bocagères en copeaux destinés au paillage.

La production d'écorces (plus de 10.000 tonnes commercialisées en 2007) reste peu développée. Elles sont utilisées pour le paillage, le compostage ou comme source d'énergie par des chaudières pouvant recevoir des combustibles humides.

## ↳ Les formations

En Bretagne, environ 40 établissements dispensent des formations initiales dans le domaine du bois. En Côtes d'Armor, il est possible de préparer les CAP d'ébéniste (Lycée professionnel J. Savina à Tréguier), de charpentier (CFA de Plérin), de menuisier (CFA de Dinan et de Ploufragan et Lycée professionnel J. Verne à Guingamp). Les Lycées Sacré-Coeur et Freyssinet à Saint-Brieuc, J. Monnet à Quintin et J. Savina à Tréguier assurent les formations BAC Pro de techniciens-constructeurs bois et menuisiers-agenceurs. Enfin, l'enseignement BAC STI option bois et matériaux associés est dispensé au Lycée Sacré-Coeur de Saint-Brieuc.

## ↳ Les développements en cours

L'essor du marché de la construction bois et le lancement des appels à projets de grandes capacités en bois énergie (projets BCIA<sup>(10)</sup> et BCIAT<sup>(11)</sup>) ouvrent des opportunités de développement pour les entreprises costarmoricaines, d'autant que la création, au niveau national, du « fonds stratégique bois » devrait permettre aux entreprises locales de gagner en compétitivité et de répondre aux besoins du marché de la construction, notamment en matière de produits calibrés.

(9) Puissance de 2 piscines ou d'un lycée

(10) Biomasse, Chaleur, Industrie et Agriculture

(11) Biomasse, Chaleur, Industrie, Agriculture et Tertiaire

## LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DE LA FILIÈRE BOIS

ENTREPRISE	LOCALISATION	ACTIVITÉ	EFFECTIFS
SA ESCALIERS FLIN	Languenan	Fabrication d'escaliers en bois.	153
MENARD MEUBLES	Bourseul	Fabrication meubles	92
STE HOUÉE	Landébia	Fabrication d'emballages légers en bois	75
NORMAN DINAN LIMITED	Taden	Fabrication d'emballages légers en bois	70
HAMON SAS	Merdrignac	Exploitation forestière, scierie, fabrication de palettes en bois	65
EMBALLAGES SAMSON	Plancoët	Fabrication d'emballage en bois déroulé (caisses)	55
STE RAULT PIERRE ET CIE	Landébia	Fabrication d'emballages légers en bois	53
ETS ALAIN DOUARD	Saint-Rieul	Fabrication d'emballages léger bois, fabrication palettes	50
SAMSON BRETAGNE ENVIRONNEMENT	Ploumagoar	Emballages bois, fabrication de cageots	42
ESCAMOR	Ploufragan	Fabrication d'escaliers en bois	41
LES CARTONNAGES GOURIO	Pommeret	Emballage en carton et boîte en cellulose	39

RETROUVEZ CES DONNÉES SUR :

[www.armorstat.com](http://www.armorstat.com)

le Centre de ressources socio-économiques des Côtes d'Armor